

MARS 2026

Rédactrice en chef :
Valérie Dossin avec le concours de nombreux
auteurs et relecteurs

Directeur de publication :
Jean-François Landemaine

SOMMAIRE

+ PROCHES DES SALARIÉS

02. Grand succès des cafés
de la CFE-CGC sur les sites
de Ladoux et Cames

02. Un discours encourageant
pour les séniors lors de la remise
des médailles

+ PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

02. Projet de fusion-absorption
PLA/MFPM : nous avons été
entendus sur plusieurs mesures
importantes!

+ IMPLIQUÉS DANS L'ENTREPRISE

03. Résultats 2025 : entre
performance et inquiétude

03. 2025 : année record pour
les actionnaires de Michelin
qui touchent 1 640 000 000 €

03. Partir travailler
en filiales : un pari risqué
pour les salariés?

+ QU'UN SYNDICAT

04. Nouveauté messagerie

04. Vous hésitez à adhérer
à la CFE-CGC?

04. Revue de presse



Défendre, accompagner, construire

À la suite de l'annonce des NAO 2026, la CFE-CGC Michelin a porté plusieurs actions concrètes pour une meilleure reconnaissance des salariés français, en intersyndicale avec la CFDT, FO et Sud ou de façon autonome. Vous en avez découvert les résultats dans nos récentes publications.

Mais au-delà du combat pour le pouvoir d'achat, nous sommes présents sur d'autres sujets majeurs, que nous souhaitons partager avec vous.

À Avallon, en parallèle de la négociation sur la fusion absorption de Pneu Laurent par la MFPM, nos élus travaillent avec la direction du site pour accompagner la transition industrielle. L'objectif est simple : identifier ensemble comment préparer l'avenir du site, de manière concrète et pragmatique.

Dans le même esprit, nous participons à un **travail collaboratif de grande ampleur** avec Michelin sur l'avenir de l'industrie en France. Il ne s'agit pas de négociations, mais d'un véritable exercice d'intelligence collective réunissant salariés, management et élus pour faire émerger des leviers de compétitivité pour les sites français.

La négociation sur la **GEPP** s'inscrit également dans cette dynamique. Elle déterminera les conditions de

mobilité interne et externe, les parcours de formation et l'accompagnement des salariés dans les années à venir. Vos élus y défendent notamment une meilleure prise en compte de la séniorité, un sujet essentiel pour de nombreux collègues qui souhaitent continuer à s'engager avec envie dans l'entreprise. Les échanges que nous avons lors des Cafés CFE-CGC par exemple nourrissent directement ces positions.

Enfin, nos élus s'investissent aussi au-delà de Michelin. Ils contribuent à des réflexions interentreprises, ainsi au sein du groupe de travail « **Filière automobile** » de la CFE-CGC, visant à défendre et renforcer l'industrie automobile française.

Oui, la défense du pouvoir d'achat est le combat le plus visible en ce début d'année 2026. Mais ce n'est pas le seul. La CFE-CGC veut être présente sur tous les grands sujets, pour porter une voix constructive et engagée, au service des salariés français.



Jean-François
Landemaine



Grand succès des cafés de la CFE-CGC sur les sites de Ladoux et Cames.

Toute l'équipe CFE-CGC remercie chaleureusement les salariés qui sont venus nous rendre visite et grignoter un cannelé en notre compagnie. Beaucoup d'entre vous nous ont confié leur inquiétude sur le climat social en France, vous entendez parler de collègues sans postes, de délocalisations. Les plus séniors se sentent sur la sellette. Les volumes ne sont pas au rendez-vous.

Dans ce contexte anxiogène, les élus CFE-CGC sont plus que jamais motivés pour vous accompagner et vous défendre au quotidien.

+ PROCHES DES SALARIÉS

SÉNIORITÉ

Un discours encourageant pour les séniors lors de la remise des médailles

J'ai participé à la soirée des médaillés pour la reconnaissance de 30, 40 ou 45 années à travailler dans l'entreprise. Le discours qui nous a été adressé par notre Président, monsieur Florent Menegaux, m'a fait chaud au cœur.

Son message était en synthèse (et vous me pardonnerez de simplifier ce que monsieur Menegaux a dit) : « Quand je cumule le temps passé par chacun d'entre vous présents ici ce soir dans l'entreprise j'ai devant moi environ 4 000 années d'expériences cumulées. Vous êtes, vous et vos collègues présents dans l'assistance une richesse incroyable pour l'entreprise en termes de savoirs et d'expérience, c'est une richesse pour le Groupe Michelin. »

Pour finir, notre Président nous a vivement recommandé de « faire profiter nos collègues plus jeunes de notre expérience et de leur transmettre tout ce que nous avons pu apprendre au long de ces nombreuses années chez Michelin. »

Merci monsieur Menegaux de vos mots ! Mais hélas, ce discours me semble tellement éloigné de l'entretien avec mon N+1 il y a un an. N+1 qui m'a mis

sur la touche – la soixantaine arrivée – sous prétexte qu'il fallait du « sang neuf » dans l'équipe... Pourquoi cet écart entre la vision de notre Président et la réalité incarnée par les managers de terrain ? Je pense qu'il y a souci de communication entre l'équipe dirigeante et le management intermédiaire. Car je peux confirmer que les enjeux sur la séniorité sont bien identifiés au plus haut niveau de Michelin et les élus CFE-CGC commencent à travailler avec l'employeur sur ce sujet.

Après avoir écouté le discours de monsieur Menegaux, je me sens plus confiant : les négociations qui s'ouvrent avec l'employeur sur le sujet des travailleurs expérimentés ne peuvent être que riches et fructueuses.

Vos élus vous tiendront informés tout au long de ces échanges avec Michelin.



Bruno Joubrel

+ PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

SOCIAL

Projet de fusion-absorption PLA/MFPM : nous avons été entendus sur plusieurs mesures importantes !



Michèle Bailly

Depuis plusieurs mois, vos élus CFE-CGC proposent, négocient et échangent avec la Direction à Avallon et à Clermont. Lors de la réunion du 11 février, la Direction a proposé des mesures importantes. Sur plusieurs points clefs, nous avons été entendus ! Vos élus CFE-CGC se réjouissent de ces avancées et du climat ouvert dans lequel se déroulent les échanges.

- **Rachat de forfait** : la Direction propose un dispositif de rachat ciblé sur 2 ans et promet que personne ne perdra d'argent. Vos élus s'assureront – si l'accord est signé – qu'aucun écart ne subsiste à titre individuel.
- **Avances de congés** : effacement des congés dus à la suite de l'accord 35 h de 2014. Ce dispositif concerne aujourd'hui 173 salariés qui doivent entre 6 et 14 jours ouvrables de

congés. La Direction propose d'effacer l'avance pour ces salariés.

- **Temps de travail** : application généralisée des règles MFPM, plus favorables pour les salariés de Pneu Laurent. Cela conduit à une suppression des congés d'ancienneté mais à moins de jours travaillés (entre 213 et 215 selon le statut). Un résultat positif donc pour toutes les catégories.

+ IMPLIQUÉS DANS L'ENTREPRISE

RÉSULTATS

Résultats 2025 : entre performance et inquiétude



Valérie Dossin

Alors que le Groupe annonce l'un des meilleurs résultats dans l'histoire de Michelin, vos élus CFE-CGC alertent sur deux points. Tout d'abord les volumes continuent à reculer et la croissance n'est plus au rendez-vous. Certes Michelin est très rentable et la performance financière est excellente. Mais la croissance est indispensable pour assurer l'avenir de Michelin. Ensuite, les actionnaires restent définitivement bichonnés par le Groupe alors que d'autres investissements sont indispensables pour relancer la croissance, sans parler de la reconnaissance de l'engagement des salariés en France et la compétitivité de nos sites en France.

● Une croissance à la peine...

En 2025, le CA du Groupe s'est établi à 26 milliards d'€. Cela fait 4 ans que le CA ne progresse plus, comme si le Groupe avait atteint un plafond de verre autour des 28 milliards d'€. Alors que le message en interne est qu'un Groupe qui ne croît pas n'a pas d'avenir, le Groupe continue à clairement privilégier la rentabilité à la croissance.

Les volumes ont reculé et l'effet mix prix est venu contrebalancer ce recul des volumes, comme ces dernières années. La stratégie de diversification en dehors du pneu peine à se concrétiser. En outre, les effets de change ont pesé défavorablement cette année (-817 M€).

● ... mais toujours une solide performance financière !

Dans un contexte très incertain et chahuté, les performances financières du Groupe restent à des niveaux élevés : un ROS proche de 3 milliards d'€ à taux de change constant et un Free Cash Flow avant acquisitions de 2,1 milliards d'€, soit un des meilleurs résultats dans l'histoire de Michelin. Par ailleurs, le Groupe reste très peu endetté. Le Groupe reste ainsi profitable et sain financièrement.

● Réorienter l'investissement vers ce qui crée de la croissance

Le message des managers à leurs équipes est : « Michelin va mal, il faut se serrer la ceinture ». Car il y a une inquiétude réelle sur la croissance de Michelin dans le top management. Et il est vrai que si la performance financière est au rendez-vous, ce n'est plus le cas des volumes. Les usines en France sont sous-chargées et ne sont plus assez compétitives.

Privilégions l'investissement qui va aider la croissance et relancer les volumes, qui va asseoir la stratégie « Valeur ». Il faut investir plus encore dans les activités de R&D notamment dans un contexte de concurrence Premium très agressive. En effet, les budgets de recherche plafonnent à 3 % des ventes depuis des années. Nous avons aussi besoin de moderniser l'outil de production ou encore d'électrifier les presses en usine. Sans oublier d'investir encore et toujours dans l'humain en reconnaissant l'implication sans faille des salariés en France.

C'est ce que portent vos élus CFE-CGC au quotidien, dans les échanges avec Michelin.

ACTIONNAIRES

2025 : année record pour les actionnaires de Michelin qui touchent 1 640 000 000 €

Les actionnaires de Michelin ont reçu 1 640 000 000 € sous forme de dividendes et de rachats d'actions en 2025. C'est un double record : record du montant de dividendes versé (974 M€) et record du montant des rachats d'actions (666 M€). Pour la CFE-CGC, la question n'est pas de s'opposer à la rémunération des actionnaires — indispensable pour la stabilité du Groupe — mais de réfléchir collectivement à un équilibre plus favorable à l'investissement de long terme, créateur d'emplois, d'innovation et de valeur durable. Un équilibre qui reconnaît aussi l'engagement des salariés en France et le rémunère à son juste niveau.



Pierre Pires

LIRE L'ARTICLE



SALARIÉS

Partir travailler en filiales : un pari risqué pour les salariés ?

Depuis de nombreuses années, la diversification est perçue comme une stratégie essentielle pour élargir les activités de Michelin et renforcer sa robustesse face aux aléas des marchés. Les expériences récentes mettent toutefois en évidence les difficultés du Groupe pour réussir dans ces nouvelles voies. Bien souvent, les salariés en payent le prix. Au moment où Michelin annonce l'acquisition de deux nouvelles entreprises, les élus CFE-CGC invitent Michelin à considérer les salariés des filiales au même titre que les salariés de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM).



Olivier Reix

EN SAVOIR PLUS



+ QU'UN SYNDICAT

ADHÉREZ

VOUS HÉSITEZ À ADHÉRER À LA CFE-CGC ?

« PARCE QUE VOUS PENSEZ QUE ÇA VA NUIRE À VOTRE CARRIÈRE »



N'HÉSITEZ PLUS

- Les listes d'adhérents sont confidentielles.
- Adhérer, c'est aussi être acteur du progrès dans l'entreprise.
- Si vous souhaitez aller plus loin, Michelin valorise l'implication dans les organisations syndicales, qui permet de développer de nouvelles compétences.

APPLI

Nouveauté messagerie

Nouveau dans l'espace adhérent sur l'application : une messagerie dédiée aux adhérents, pour un contact rapide et direct avec vos élus. **En toute confidentialité !**



Télécharger dans l'App Store



DISPONIBLE SUR Google Play

REVUE DE PRESSE



Confrontés à une usine en difficulté dans un marché volatil, complexe et incertain, vos élus CFDT et CFE-CGC ont fait le choix responsable de signer **ensemble l'accord de réactivité de l'usine Michelin des Gravanches**. L'accord permettra de lisser les périodes de surcharge et sous-charge, sans pénaliser la compétitivité de l'usine ni imposer d'activité partielle aux salariés.



Budget et conjoncture économique, conférence travail, emploi et retraites, négociation assurance chômage, transparence salariale, élections fonction publique... **Président de la CFE-CGC, François Hommeril passe en revue les grands dossiers 2026**. Comme à son habitude, il défend (féroce)ment les salariés de l'encadrement.



Retrouvez-nous sur :

- Cfe-cgc Michelin
- CFE-CGC Michelin
- cfecgcmichelin

Découvrez l'ensemble de nos dossiers sur : www.cfecgcmichelin.org